



COMMUNIQUE CONJOINT

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, communiquent :

Dans la nuit du 16 au 17 août 2025, un grave accident de circulation a été enregistré sur la Route Nationale Inter-Etats n°2 à la hauteur du pont de franchissement du fleuve Ouémé, dans la traversée de Thio, Commune de Glazoué. Il s'agit d'un autocar d'une compagnie de transport international de passagers en direction de Malanville qui a perdu le contrôle et fini sa course dans le lit du fleuve.

En attendant de faire toute la lumière sur les causes de cet accident, le Gouvernement voudrait rassurer les populations que toutes les dispositions sont prises pour secourir les victimes et pour récupérer l'épave du véhicule.

Le Gouvernement exprime sa solidarité envers les passagers en vie ainsi que sa compassion aux familles des victimes. Il en appelle à la responsabilité des compagnies de transports nationales et internationales qui empruntent le réseau routier béninois et surtout des conducteurs et les invite à l'observance scrupuleuse des règles de conduite, à la prudence et à la tolérance sur la route.

Fait à Cotonou, le 17 août 2025

Alassane SEIDOU

Ministre de l'Intérieur et de
la Sécurité Publique

José TONATO

Ministre du Cadre de Vie et des
Transports, chargé du Développement
Durable

